Conseil d'école maternelle du Petit Prince AGNETZ 18/10/22

1°- Résultat des élections des représentants de parents d'élèves du 07 octobre 2022

Les élections des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 07 octobre 2022 : 4 sièges étaient à pourvoir. Sur 164 électeurs inscrits : 89 votants dont 46 nuls, 43 votes en suffrages exprimés soit 54,27%.

L'association AIPEAH présentait 7 candidats, elle a obtenu 100 % des voix, donc 4 sièges.

Titulaires : Mme CAILLAU Caroline, Mme WATEL Laure, Mme OCHLUST Isabelle, Mme DESIREST Marion Suppléant-es : Mme MASSON Hélène, M. REMY David, Mme REMY Tatiana

Madame CAILLAU est la représentante de l'association auprès de l'école et du directeur.

Les élections sont obligatoires même s'il n'y a qu'une seule liste.

L'ordre des représentants sur la liste positionne les titulaires avec leur suppléant. Mme Rémy émet des réserves quant à l'interprétation des textes régissant le remplacement des représentants titulaires = textes réglementaires à vérifier.

2° - Présentation des membres du conseil d'école

Ecole: Mme LEVEQUE (MS/GS), Mme BONNINGUE (MS/GS), Mme GIRARD (PS/MS), M. BOMPIERRE (directeur);

Représentants mairie : Mme ANSART, Mme BEAUFILS, Mme BULTIES;

Représentants des parents d'élèves : Mme DESIREST, Mme REMY, Mme OCHLUST; Mme CAILLAU

3°- Rôle, règlement et fonctionnement du conseil d'école. Programmation annuelle.

Programmation annuelle : mardi 07/03/23 de 17h30 à 19h30 et mardi 13/06/23 de 17h30 à 19h30. Le projet d'école est en suspens car en attente de directives.

Droits des associations des parents d'élèves :

Modalités de diffusion : Les modalités de diffusion des documents sont définies en concertation entre le directeur d'école et l'association de parents d'élèves. Les documents seront remis par l'association en nombre suffisant pour leur distribution.

Les documents seront préparés par classe en paquet de 22.

Le compte-rendu du précédent conseil d'école est affiché pour consultation.

La distribution de Flyers possibles si pas de bons de commande.

4°- Effectifs : rentrée 2022, Prévisions rentrée 2023.

Effectif rentrée 2023 :

88 élèves dont GS: 27 ; MS: 32 ; PS: 29

Prévisions 2023 : 95 élèves (33:GS, 30:MS, 32:PS)

5°- Présentation : compte rendu financier de la coopérative scolaire.

Le bilan de la coopérative scolaire 2022 : 7177€ de charges dont 6159€ de charges éducatives, avec 9302€ de produit, soit -2125€ mais somme restante au 1er septembre suite au Covid qui équilibre le compte financier.

6°- Présentation de l'aide personnalisée 2022/2023

Cette année, l'aide personnalisée se déroule 3 fois par semaine (lundi, mardi et jeudi) de 12h à 12h30 et de 17h00 à 17h45. Cette aide, avec autorisation des familles, concerne tous les enfants de l'école. Les enfants sont répartis par petit groupe. Les familles sont averties par l'enseignant de la classe de la prise en charge de l'enfant.

Mme LEVEQUE : MS motricité fine, GS langage/méthode Mme BONNINGUE: MS langage, GS mathématiques/alphabet

Mme GIRARD: PS/MS langage

7°- Projets divers : BCD, conte. Animation. Spectacles :

Le spectacle de Noël est prévu fin novembre et le goûter de Noël est prévu le vendredi 16 décembre. Projet BCD en place depuis fin septembre.

Organisation des sorties scolaires : Le choix des accompagnateurs est difficilement prévisible 3 semaines à l'avance. L''envoi des autorisations se fera dès que possible par l'équipe enseignante.

Ateliers jeux de société : 8 après-midis dans les deux classes de MS/GS avec 10 tables de jeux gérées par les parents. Les enseignantes sont ravies du nombre de parents encadrants et les remercient.

8°- Règlement intérieur :

Le règlement intérieur se retrouve tous les ans dans le carnet de liaison pour consultation et est voté à chaque conseil d'école.

Pas de refus ni d'abstention au règlement ; voté à l'unanimité. Il sera donc transmis prochainement aux familles.

9°- Hygiène et Sécurité de l'école :

Plan Vigipirate renforcé :

- Ne pas rester dans le couloir après avoir déposé ou repris son enfant.
- Les regroupements dans la cour, devant la grille et le stationnement aux abords de l'école sont interdits.
- Ne pas laisser les enfants jouer avec les jeux de cour aux horaires de sortie.
- Les poussettes doivent dans la mesure du possible ne pas pénétrer l'établissement.

Fonctionnement et sécurité aux ouvertures des portes.

Les entrées et sorties doivent être filtrées : une personne doit être présente pour filtrer les entrées, cependant personne n'est disponible à 12h00 et à 17h00.

PPMS : Exercices d'incendie : Un exercice a été effectué le 23 septembre (temps d'évacuation : 1mn 30s).

Intrusion : faite le 17/10 qui a duré une dizaine de minutes. Des films occultants ont été commandés pour être placer sur les fenêtres de l'école côté rues afin d'occulter la vue dans les classes depuis l'extérieur.

10°- Présentation du plan contre le harcèlement à l'école :

Document établi avec la mairie et la gendarmerie, loi de 2022. Lutte contre le harcèlement en milieu scolaire, présence d'une équipe ressource au sein de la circonscription. On parle d'intimidateur (= harceleur) présumé et de cible (= victime). 15 jours pour la mise en place du protocole à partir d'une information de harcèlement. Un signalement à l'équipe de circonscription est ensuite fait, avec un premier entretien de la cible (=victime). Chaque enseignant est référent harcèlement au sein de sa classe.

Fonctionnement de l'école-vie de l'école :

- Formulaire de rentrée : la modification père/mère a été maintenue en bas de page, cela va être corrigé et remplace par Parent 1 / parent 2.
- Horaires d'école : 9h00-12h00 / 14h00-17h00
- Travaux et réparations diverses :

11°- Questions de l'association :

Quels sont les besoins de l'école en matière d'achats ou d'investissement pour cette année ?

Spectacle ou animation type kapla (environ 900€)

Fête des enfants:

Le fête est prévue le 17 juin 2023, la proposition d'inviter les classes est faite, réponse de l'équipe au 07/03/23.

Serait-il possible de réfléchir à des solutions pour ombrager la cour, pour rafraîchir les classes ? Ont été évoqué : végétalisation des murs de la cour et l'aménagement du terrain à l'arrière de l'école pour en faire une cour herbeuse d'été.

Proposition de donner des informations pour trouver des orientations à une réduction de l'effet de la chaleur.

Objet personnalisé : l'équipe accepte la réalisation mais demande de distribuer le kip pour la période 4, nous proposons de transmettre le tout en février.

Commentaire AIPEAH : Le compte-rendu de la réunion du comité de pilotage est en ligne sur le site de l'AIPEAH : https://www.aipeah-asso.fr/

Autre commentaire :